



REPORTING FINANCIER #14



REPORTING FINANCIER #14 31 octobre 2021



REPORTING FINANCIER #14

SOMMAIRE

PREAMBULE.....	3
1. LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE.....	5
1.1. Pourquoi avoir créé cette structure ?.....	5
1.2. Nos engagements	5
1.3. Utilisation de votre épargne	5
1.4. Comment fonctionne la Banque de la Transition Energétique et comment garantir l'affectation de l'épargne vers le financement des projets de transition énergétique ?	6
1.5. Quand est publié ce reporting financier ?.....	6
BILAN FINANCIER DEPUIS LE LANCEMENT DE LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE.....	7
2. VOTRE EPARGNE.....	8
2.1. Taux de transformation de votre épargne.....	8
2.2. Evolution de la collecte d'épargne	9
2.3. Production du mois et ventilation par produit d'épargne.....	9
3. LES CREDITS	10
3.1. Evolution des crédits accordés et édités.....	10
3.2. Répartition des crédits accordés et édités par typologie de projet.....	10



PREAMBULE



REPORTING FINANCIER #14



Chères Epargnantes, chers Epargnants,

Après le bilan d'activité complet publié le mois dernier, à l'occasion du premier anniversaire de la Banque de la Transition énergétique, vous retrouverez ci-après le reporting financier mensuel dans son format habituel, tel que nous le publions régulièrement depuis le lancement de la BTE.

A noter deux éléments marquants au cours de ce mois d'octobre :

- 1) L'atteinte pour la première fois d'un taux de réemploi de l'épargne supérieur à 70%, ce qui était notre objectif pour 2021,*
- 2) L'adhésion de la Banque de Savoie à la marque Banque de la Transition Énergétique, ce qui montre l'exportabilité du modèle auprès d'autres banques soucieuses de porter, comme la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes, les valeurs de territorialité, de circuits courts, de traçabilité et de démarche partenariale qui sont les nôtres. J'aurai l'occasion d'y revenir au cours des mois suivants.*

PS : N'hésitez surtout pas à me contacter via notre [formulaire en ligne](#) pour me faire part de vos remarques et suggestions ou pour me questionner sur les éléments de ce rapport.

Encore merci de votre confiance et de l'épargne que vous nous avez confiée pour accélérer la transition énergétique de notre chère région,

- Pierre-Henri GRENIER -

Directeur Exécutif de la Banque de la Transition Énergétique



REPORTING FINANCIER #14

I. LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

I.1. Pourquoi avoir créé cette structure ?

Notre région est riche d'acteurs et de solutions pour répondre à l'urgence climatique. En créant la Banque de la Transition Énergétique le **15 septembre 2020**, la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes accompagne ces derniers pour assurer le développement de la transition énergétique, écologique et environnementale sur la région Auvergne-Rhône-Alpes.

I.2. Nos engagements

Les engagements fondateurs de la Banque de la Transition Énergétique sont :

- **Traçabilité :** nous vous garantissons la traçabilité de l'utilisation de votre épargne verte vers des projets identifiables de transition énergétique. Pour connaître les modalités de traçabilité et d'utilisation de votre épargne, [rendez-vous sur la FAQ](#).
- **Circuit court du financement :** nous favorisons le lien entre épargnants et porteurs de projets énergétiques en région. L'épargne régionale finance des projets régionaux.
- **Territorialité :** les programmes financés par votre épargne se situent sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, les Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence et Corrèze. La seule exception est l'accompagnement hors territoire de porteurs de projet ou d'entreprises de la région. Vous voulez en savoir plus sur la territorialité : [rendez-vous sur la FAQ](#).
- **Démarche partenariale :** notre objectif est de dépasser notre seul métier de financeur et, pour cela, nous nous appuyons sur un réseau de partenaires susceptibles de proposer des offres de transition énergétique (EnR, rénovation...) à nos clients intéressés.

I.3. Utilisation de votre épargne

Les crédits qu'une banque octroie proviennent pour leur très grande part du remplacement de l'épargne collectée. C'est ce qu'on appelle la « transformation bancaire ».

L'argent qu'une banque prête, c'est le vôtre !



REPORTING FINANCIER #14

I.4. Comment fonctionne la Banque de la Transition Energétique et comment garantir l'affectation de l'épargne vers le financement des projets de transition énergétique ?

La Banque de la Transition Energétique est une marque de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes (BP Aura) ; c'est donc bien la BP Aura qui porte les encours d'épargne et les crédits octroyés.

En revanche, à la différence d'une épargne classique logée à BP Aura, l'épargne « transition énergétique » est centralisée tous les mois dans une structure dédiée, pour servir au refinancement de projets de transition énergétique.

En cas d'excédent de la collecte d'épargne sur le volume des crédits financés, le solde est placé dans un compte courant auprès de BP Aura. En sens inverse, si les crédits excèdent l'épargne, alors c'est BP Aura qui refinance la différence.

C'est ce montage innovant qui permet de garantir l'affectation de l'épargne vers des projets de transition énergétique. Ce reporting financier mensuel vous permet de suivre en toute transparence l'équilibre entre épargne collectée et financements accordés. En complément, retrouvez les programmes ENR financés sur notre [site internet](#).

I.5. Quand est publié ce reporting financier ?

Compte tenu des délais de traitement, le reporting financier sort **30** jours après la clôture comptable du mois concerné. Ce 14^{ème} reporting est donc arrêté au 31 octobre 2021.



BILAN FINANCIER DEPUIS LE LANCEMENT DE LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

Rappel : La Banque de la Transition Energétique a été lancée le 15 septembre 2020



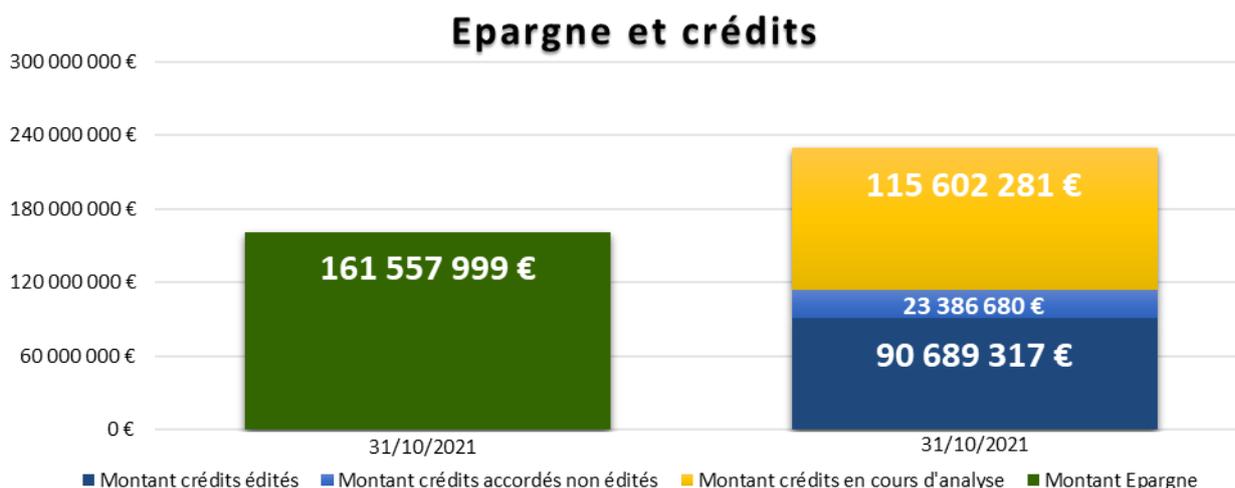
REPORTING FINANCIER #14

2. VOTRE EPARGNE

2.1. Taux de transformation de votre épargne

Le taux d'utilisation de votre épargne au 31 octobre 2021 progresse à : **71%**. En effet, vous avez placé **161 557 999 €** sur les produits d'épargne transition énergétique ce qui nous a permis d'octroyer **114 075 997 €** de crédits (*dossiers octroyés édités et en cours d'édition*).

A la vue du nombre de demandes de financement que nous recevons chaque mois, ce taux devrait continuer à augmenter au fil de l'année à mesure que les dossiers en cours d'instruction se débloquent. Il est normal de constater un temps de latence (souvent de plusieurs mois) entre le début de l'étude d'un projet et son financement, sachant qu'une partie des dossiers étudiés peuvent finalement ne pas être financés par la Banque de la Transition Energétique, soit parce qu'ils ne présentent pas une solidité financière suffisante, soit parce qu'ils sont financés par d'autres établissements de crédit.



Il y a plus d'épargne collectée que de crédits financés : comment est utilisée mon épargne en attendant ?

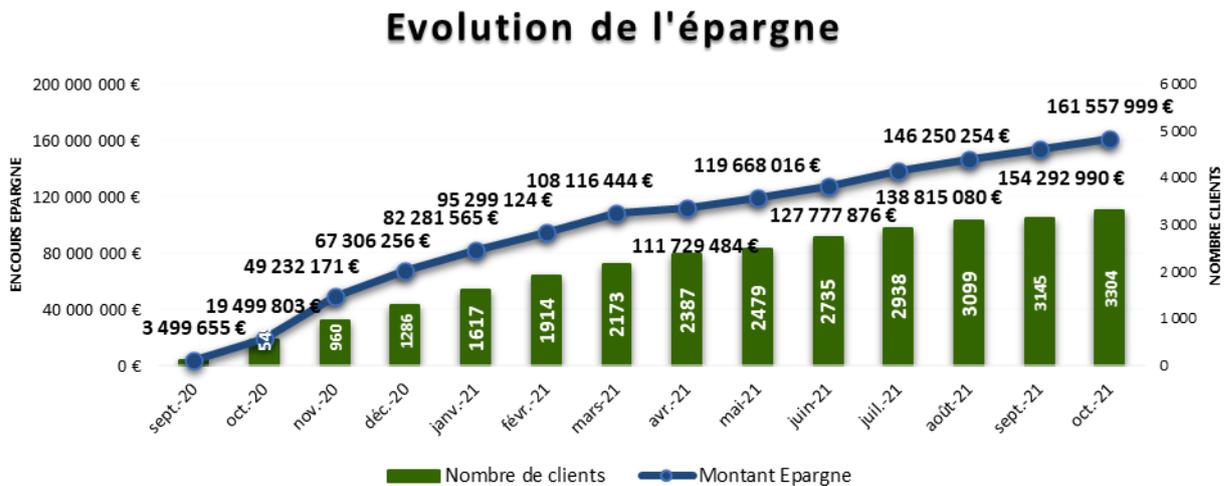
Votre épargne, si elle n'est pas encore utilisée à date, le sera dans les prochains mois et permettra de financer les crédits qui sont en cours d'étude. En attendant, votre épargne est placée temporairement à la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes et sert à financer d'autres projets du territoire, mais pas forcément liés à la transition énergétique.



REPORTING FINANCIER #14

2.2. Evolution de la collecte d'épargne

La collecte d'épargne verte et traçable proposée par la Banque de la Transition Energétique continue à être dynamique et nous vous en remercions !



2.3. Production du mois et ventilation par produit d'épargne

La collecte du mois a de nouveau été réalisée sur les livrets d'épargne classiques par des clients particuliers, notamment par nos clients sociétaires, et sur l'épargne des clients professionnels.

	Cumul Epargne M-1	Collecte du mois	Retraits	Cumul Epargne M
<i>Livret Transition Energétique</i>	36 360 720 €	3 539 784 €	-2 479 471 €	37 421 033 €
<i>Livret Transition Energétique Sociétaire</i>	102 956 105 €	11 605 635 €	-6 292 534 €	108 269 206 €
<i>Livret Transition Energétique Association</i>	270 000 €	621 500 €	-100 000 €	791 500 €
<i>Livret Développement Durable et Solidaire¹</i>	212 532 €	34 034 €	-13 939 €	232 627 €
<i>Compte à Terme Transition Energétique</i>	14 493 632 €	350 000 €	0 €	14 843 632 €
TOTAL	154 292 990 €	16 150 953 €	-8 885 944 €	161 557 999 €

¹ Nous proposons à nos clients la possibilité d'affecter la part non centralisée du LDDS à la Caisse des Dépôts et Consignations vers la transition énergétique en Auvergne-Rhône-Alpes.



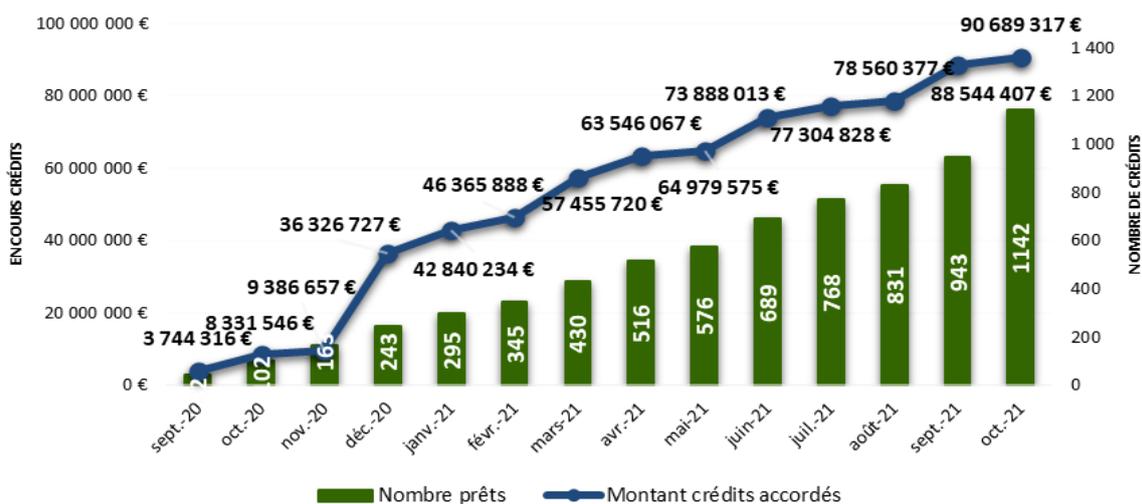
REPORTING FINANCIER #14

3. LES CREDITS

3.1. Evolution des crédits accordés et édités

La production de crédit évolue aussi à la hausse avec **90 689 317 €** de crédits accordés et édités au 31 octobre 2021.

Evolution des crédits

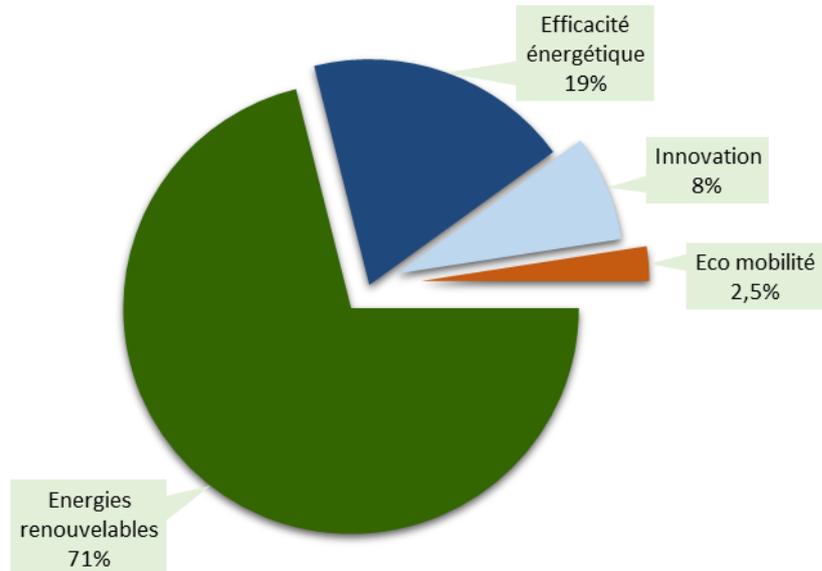


3.2. Répartition des crédits accordés et édités par typologie de projet

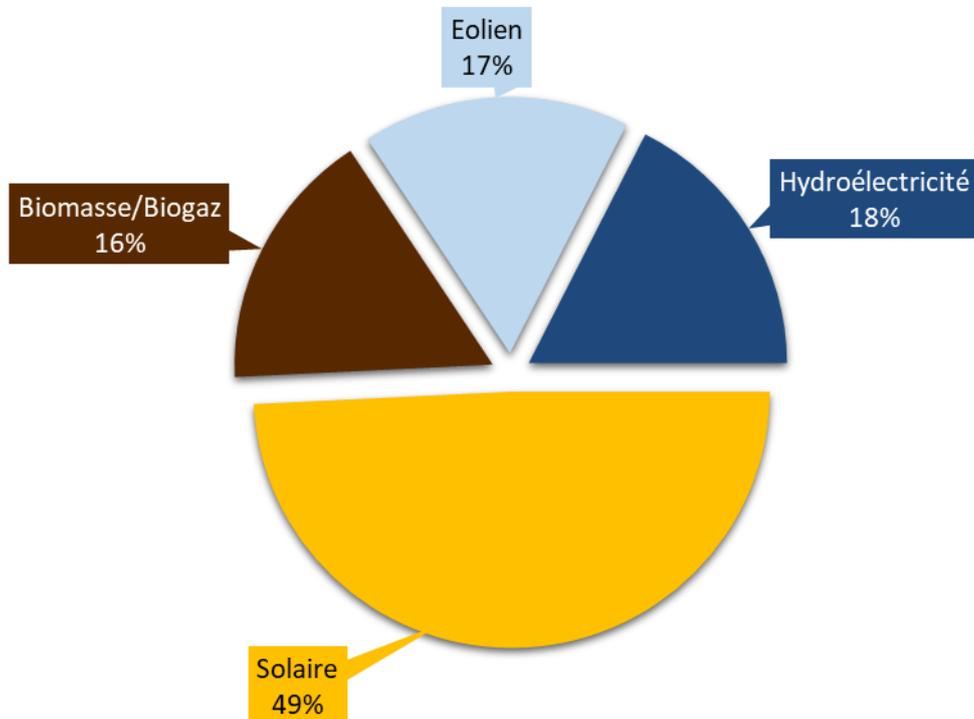
Les crédits réalisés sont de plus en plus diversifiés avec : **71%** de votre épargne utilisée l'a été pour financer des programmes d'énergies renouvelables, **19%** pour l'efficacité énergétique, **8%** sur l'innovation et **2%** sur l'éco mobilité.

Retrouvez les [principaux programmes financés](#) sur notre site internet.

Répartition des crédits par typologie



Montant crédits EnR accordés



Puissance installée par type d'énergie

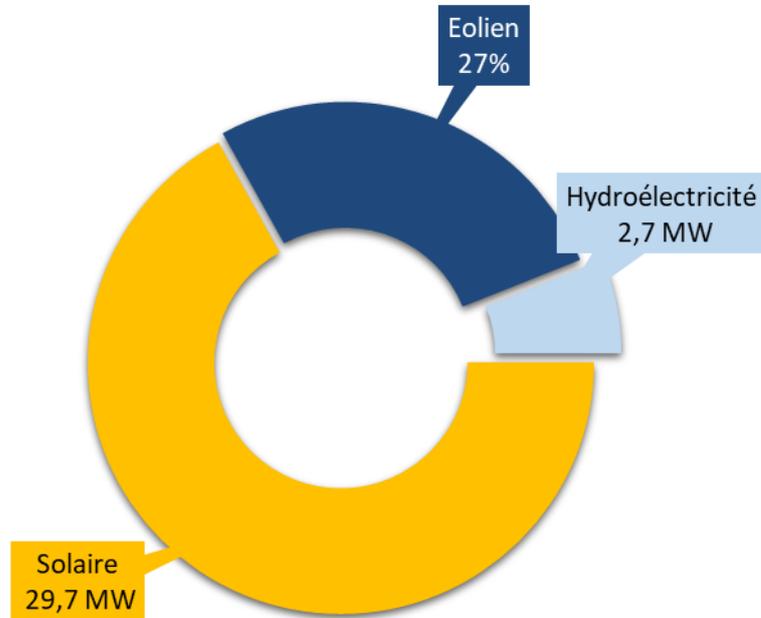


Tableau de synthèse de la production de crédit accordés et édités du mois :

	Cumul Crédits M-1	Crédits accordés et édités sur le mois	Remboursement du mois	Cumul Crédits M
<i>Energies renouvelables</i>	63 706 765 €	2 848 560 €	-2 071 130 €	64 484 196 €
<i>Efficacité énergétique</i>	15 825 642 €	1 381 354 €	-121 618 €	17 085 378 €
<i>Eco mobilité</i>	2 125 000 €	107 743 €	0 €	2 232 743 €
<i>Innovation</i>	6 867 000 €	0 €	0 €	6 867 000 €
<i>Autres</i>	20 000 €	0 €	0 €	20 000 €
TOTAL	88 544 407 €	4 337 657 €	-2 192 748 €	90 689 317 €

**BANQUE DE LA
TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE** 
par Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes

www.banquetransitionenergetique.bpaura.fr

